



Communiqué de presse

le 24 mai 2018

Avis favorables sur l'avant-projet de charte du futur Parc national

Par courrier du 22 mai 2018, la directrice de cabinet du Ministre d'Etat, Ministre de la Transition écologique et solidaire, adresse un message d'encouragement et de soutien fort pour la création prochain du 11^{ème} Parc national français dédié aux forêts feuillues de plaine de Champagne et Bourgogne.

Nicolas Hulot engage le Préfet coordonnateur, Françoise SOULIMAN et le Président du GIP du futur Parc national, Marcel JURIEU de la GRAVIÈRE, à poursuivre les travaux de finalisation de la création du Parc national sur la base de la version 3 de la charte. Cette V3 avait été approuvée par l'Assemblée générale du GIP le 15 mars 2018 à près de 79 % d'avis favorables. Pour poursuivre la validation du contenu de la V3, il reste à lancer les consultations locales dont une enquête publique dans les 127 communes du futur Parc national à l'automne prochain.

Après les avis favorables rendus par les 2 conseils consultatifs nationaux (Comité interministériel pour les parcs nationaux et Conseil national de protection de la nature), le gouvernement reconnaît les avancées déterminantes inscrites dans la V3 de la charte. La prochaine version de la charte ne devra donc pas remettre en cause ces équilibres.

Comme ils s'y étaient engagés, le Préfet coordonnateur et le Président du GIP présenteront prochainement à l'Assemblée générale du GIP (prévue en juillet 2018) une version de la charte tenant compte de recommandations qui ne porteront pas atteintes aux dynamiques socioéconomiques.

Le Ministre de la Transition écologique et solidaire souhaite que les autres recommandations puissent contribuer à fixer des perspectives sur le long terme sans remettre en cause les grands équilibres, issus de la concertation avec le territoire.

La prochaine étape conduira à présenter l'avant-projet de charte lors du prochain conseil d'administration du GIP le 7 juin prochain.

Contacts presse :

GIP Parc national : Cécile NOËL, chargée de communication
06 16 33 91 37 - cecile.noel@gipecb-parcnational.fr

Préfecture de Haute-Marne : Lysiane BRISBARE, attachée de presse
06 86 80 52 55 - lysiane.brisbare@haute-marne.gouv.fr